

Élections municipales 2026

Quand s'inscrire sur les listes électorales de la mairie ?

Pour voter lors des élections municipales 2026, vous pouvez vous inscrire en ligne sur le site indiqué ci-dessous jusqu'au 6 février 2026,

Mais vous avez jusqu'au 5 mars 2026, si vous êtes dans une situation particulière (jeune de 18 ans sans recensement citoyen, déménagement récent, récente acquisition de la nationalité française, droit de vote récemment recouvré).

Grâce au téléservice, vous pouvez vous **inscrire** sur les listes électorales en ligne :

<https://www.inscriptionelectorale.service-public.fr/>

À l'appui de votre demande d'inscription, vous aurez à transmettre plusieurs documents :

- un justificatif de **votre identité** (par exemple votre carte nationale d'identité)
- un justificatif de **votre lien avec la commune de vote** (par exemple votre facture d'électricité comme justificatif de domicile).

Si vous êtes **citoyen d'un autre pays de l'Union européenne, vous aurez à transmettre :**

- une déclaration sur l'honneur précisant votre situation électorale. Vous pouvez effectuer cette déclaration directement en ligne.

Vous pouvez aussi vous inscrire sur les listes électorales de votre commune en vous rendant à la mairie. Il faudra fournir un **justificatif d'identité, un justificatif de domicile et un [formulaire cerfa n°12669](#)** de demande d'inscription disponible en mairie.

Vous pouvez également consulter le site : <https://www.elections.interieur.gouv.fr/>